



Communiqué de presse

Mercredi 27 novembre 2024

Grenoble obtient le niveau platine du label Ville Amie des Aîné-es

Au terme d'un audit portant sur plus de 110 indicateurs, la Ville de Grenoble a obtenu le label «Ami des Aînés» au niveau platine. Celui-ci a été remis à l'occasion d'une cérémonie organisée le mercredi 20 novembre 2024, au Salon des Maires et des collectivités locales à Paris, par Pierre-Olivier Lefebvre, Délégué général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Un évènement local destiné à valoriser le label, sera organisé à Grenoble au cours du second semestre 2025.

La Ville de Grenoble est engagée dans la démarche «Ville Amie des Aînés» (VADA) de l'Organisation Mondiale de la Santé, depuis février 2016. Cette démarche participative et transversale mise en œuvre avec les Grenoblois-es dès 55 ans, les agent-es, les élu-es et les partenaires, vise à favoriser une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'avancée en âge, au sein des politiques publiques locales.

Depuis 2021, la Ville de Grenoble détient le label «Ami des Aînés» au niveau or. Cette distinction permet de valoriser l'engagement des territoires, en faveur de la longévité et de l'adaptation de leurs environnements social et bâti aux besoins des aîné-es.

Le label «Ami des Aînés» comporte quatre niveaux : Bronze - Argent - Or - Platine. Le référentiel de labellisation a été conçu par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), et l'audit est réalisé par un tiers extérieur (Apave Certification).

Il est attribué pour une durée de 6 ans, avec un audit intermédiaire de surveillance à 3 ans, afin de s'assurer du maintien de la dynamique participative et partenariale.

Cette année 2024, Kheira Capdepon, Adjointe aux Aîné-es, aux Aidant-es, à l'Intergénérationnel et à l'Inclusion numérique, a souhaité un nouvel audit, afin de valoriser la dynamique participative et partenariale, au regard notamment d'un nouveau diagnostic participatif réalisé en 2023 qui a touché 250 personnes, des avancées, de la délibération cadre de mai 2024, du Plan de soutien aux aidant-es, ainsi que des actions pour la transition écologique : îlots de fraîcheur, mobilier urbain favorable aux aîné-es, contenants réutilisables pour la restauration à domicile...



© Réseau Francophone